



ÉDUCATION

De nouveaux élus au Conseil départemental des jeunes

C'est reparti pour deux ans. La nouvelle assemblée du Conseil départemental des jeunes (CDJ), composée de 62 collégiens issus de 24 collèges publics et de six collèges privés du département, a été installée en fin d'année dernière, et pour une durée de deux ans. Tout comme leurs prédécesseurs, ces élèves de 5^e vont se réunir plusieurs fois dans l'année au sein de cinq commissions territoriales, chacune ayant une thématique de travail : Filles, garçons ; partageons notre cour de récréation ; Bien dans ses baskets, Montagne, sports et loisirs de pleine nature, Jeunes et béné-

voles ? Regard jeune sur le vieillissement. Durant leurs deux années de mandat, les jeunes élus proposeront ainsi des idées de projets qui devront être réalisés au cours de la mandature. Par ailleurs, le Conseil départemental des jeunes reste une instance que les agents et les élus du département des Pyrénées-Atlantiques peuvent consulter dans le cadre d'un projet de travail : étude, expérimentation, évaluation... En ce moment, la mission éducation demande aux 60 jeunes élus d'évaluer le livret « Mon collège, mon département », qui sera remis aux élèves de 6^e à chaque rentrée. ■